

Province de Québec
MRC de l'Islet
Municipalité de Sainte-Perpétue

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal de Sainte-Perpétue tenue le 14 septembre 2023 à 19h00 au Complexe Municipal.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Lise Anctil
Siège #2 - Nancy Lamarre
Siège #3 - Gilles Chouinard
Siège #4 - Marylou Mercier
Siège #5 - Guylaine Cloutier

Est/sont absents à cette séance:

Siège #6 - Guy Joncas

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Claude Daigle. Madame Diane Gagnon, directrice générale et greffière-trésorière assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil. Après la vérification du quorum, le maire déclare la séance ouverte.

2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. Les conseillers ne désirent pas ajouter de sujets à l'ordre du jour.

3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseiller Marylou Mercier, appuyé par la conseillère Lise Anctil et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4 - SUJETS À DISCUTER

4.1 - Mandat donnée à la directrice générale - Emprunt temporaire
Avenue Aqueduc

4.2 - Refinancement d'un montant de 163 100 \$ relatif à un emprunt
échéant le 12 décembre 2023

4.3 - Adjudication du contrat - Michel Gamache & Frères (Travaux Dek
Hockey - Dalle de béton)

4.4 - Demande d'aide financière - Entretien chemin à double vocation

4.5 - Soumission - Chauffe piscine

4.6 - Remplacement d'une scie à béton

4.7 - Budget - Fête de Noël / Halloween / Journée des enfants

4.8 - Vérification annuelle des pompes portatives et des camions
incendie

4.9 - Retour au travail en raison d'une journée / semaine - Lysiane
Mercier

4.10 - Dépôt du Sommaire du Rôle d'évaluation foncière pour
l'exercice financier 2024

306-09
2023

4.11 - Dépôt de l'évaluation des employés municipaux par la directrice générale

4.12 - Dépôt d'un état de revenus et dépenses par la directrice générale

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

4 - SUJETS À DISCUTER

**307-09
2023**

4.1 - Mandat donnée à la directrice générale - Emprunt temporaire Avenue Aqueduc

- Programme: TECQ 2019-2024
- No Dossier: 1117030
- No de Version: 2

ATTENDU Qu'en vertu de l'article 1093 du Code Municipal, une municipalité peut décréter par résolution des emprunts temporaires pour le paiement de dépenses encourues dans le cadre Programme de la TECQ 2019-2024;

ATTENDU QUE le Règlement d'emprunt portant le No 08-2023 décrétant une dépense de 521 724.36 \$ et un emprunt de 521 724.36 \$ pour des travaux de réfection dans l'Avenue Aqueduc a été adopté à la séance ordinaire du 7 août 2023 par la résolution # 249-082023;

EN CONSÉQUENCE,

- Proposé par: la conseillère Lise Anctil
- Appuyé par: la conseillère Nancy Lamarre

Il est dûment résolu à l'unanimité des conseillers de:

- Mandater la directrice générale à faire une demande d'emprunt temporaire auprès du "Centre Financier Desjardins" pour des travaux de réfection de conduites d'eau potable et d'égout dans l'Avenue Aqueduc et ce, au montant de 521 724.36 \$;
- D'autoriser Monsieur le maire et la directrice générale à signer tous les documents requis pour le financement temporaire;

**308-09
2023**

4.2 - Refinancement d'un montant de 163 100 \$ relatif à un emprunt échéant le 12 décembre 2023

CONSIDÉRANT QUE la direction du financement à long terme et de la gestion des risques nous informe que la Municipalité de Sainte-Perpétue aura bientôt un refinancement à réaliser et qu'une date d'ouverture des soumissions pour le refinancement doit être demandée au ministère des Finances afin de prévoir au calendrier des appels d'offres publiques;

EN CONSÉQUENCE,

- Proposé par: le conseiller Gilles Chouinard
- Appuyé par: la conseillère Nancy Lamarre

Il est dûment résolu à la majorité des conseillers, de mandater la directrice générale à communiquer avec le ministère des finances afin de prévoir au calendrier des appels d'offres publiques, une date d'ouverture des soumissions pour le refinancement du camion d'urgence.

309-09
2023

4.3 - Adjudication du contrat - Michel Gamache & Frères (Travaux Dek Hockey - Dalle de béton)

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise "Michel Gamache & Frères" a déposé une soumission pour une dalle de béton pour l'installation du Dek Hockey;

EN CONSÉQUENCE,

- Proposé par: la conseillère LISE ANCTIL
- Appuyé par: la conseillère GUYLAINE CLOUTIER

Il est dûment résolu à l'unanimité des conseillers présents :

1. D'accorder le contrat à "Michel Gamache & Frères" pour la fabrication d'une dalle de béton et ce, au montant de 99 378.30 \$ (taxes applicables) incluant les ouvrages suivants:

- Organisation de chantier
- Coffrage et décoffrage de la dalle
- Fourniture et mise en place d'armature et treillis métallique
- Fourniture de béton
- Mise en place et finition de la surface de béton et trait de scie
- Remplissage des traits de scie avec Euco Qwikjoint Uvr
- Fourniture et mise en place de membrane pour cure NCF

2. D'accepter les travaux supplémentaires et ce, au montant de 3 500 \$ (taxes applicables) comprenant:

- Frais d'arpenteur pour relever la plate-forme en MG20;
- Frais de buteur afin d'égaleriser le terrain;
- Frais de mobilisation et démobilisation du buteur;
- Fourniture de MG20 et livraison.

310-09
2023

4.4 - Demande d'aide financière - Entretien chemin à double vocation

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

ATTENDU QUE le Ministère des ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la Municipalité de Sainte-Perpétue, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les route (s) locale (s) 1 ou 2 à compenser;

ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation de l'année en cours;

- Environ 2406 voyages de bois de sciage, ripe, résidus, écorce et copeaux de bois, de l'usine à la Route 204;
- Environ 898 voyages de billots de la Route 204 à l'usine;
- Environ 232 voyages de billots du fond du Rang Lafontaine à l'usine dans le Rang Lafontaine sur 10.8 Km;

EN CONSÉQUENCE,

- Proposé par: la conseillère Nancy Lamarre

- Appuyé par: la conseillère Guylaine Cloutier

Il est dûment résolu à la majorité des conseillers présents, de mandater la directrice générale à soumettre au Ministère des Transports et ce, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale - Entretien des chemins à doubles vocations, a déposé une demande d'aide financière.

**311-09
2023**

4.5 - Soumission - Chauffe piscine

CONSIDÉRANT avoir reçu trois (3) soumissions pour l'achat de 2 chauffes piscines soit:

- Piscines Trévi; Piscines Soucy; Climatech Québec

EN CONSÉQUENCE,

- Proposé par: par la conseillère Lise Anctil
- Appuyé par: par la conseillère Marylou Mercier

ET dûment résolu à la majorité des conseillers présents, d'accepter la soumission la plus basse à "Climatech Québec Inc." et ce, au montant de 8 000\$ (taxes applicables) comprenant:

- 2 unités de 140 000 btu
- Marque: FC-140 Nirvana
- Garantie 5 ans (pièce, compresseur et main d'oeuvre du manufacturier)

**312-09
2023**

4.6 - Remplacement d'une scie à béton

ATTENDU QUE les scies à béton sont désuètes et que l'une d'entre elles ne fonctionnant plus, il est indispensable de la remplacer;

ATTENDU QUE le responsable des travaux publics a demandé une soumission pour le remplacement de celle-ci;

EN CONSÉQUENCE,

- Proposé par: la conseillère Marylou Mercier
- Appuyé par: le conseiller Gilles Chouinard

Il est dûment résolu à la majorité des conseillers présents, d'acheter de "Garage CS Blanchet", une scie à béton en remplacement de celle qui n'est plus fonctionnel et ce, au montant de 2 249\$ (taxes applicables).

**313-09
2023**

4.7 - Budget - Fête de Noël / Halloween / Journée des enfants

ATTENDU QUE le Comité des événements a demandé un budget pour l'organisation des fêtes suivantes et ce, dans le cadre de la Politique municipale familiale (PFM), de la Municipalité Amie des Aînés (MADA) et de la Municipalité Amie des Enfants (MAE) :

- Fête de l'Halloween en octobre;
- Journée internationale des enfants en novembre;
- Fête de Noël en décembre.

EN CONSÉQUENCE,

- Proposé par: la conseillère Lise Anctil
- Appuyé par: la conseillère Guylaine Cloutier

ET dûment résolu à la majorité des conseillers présents, d'allouer un budget au Comité des événements pour l'organisation des activités ci-haut mentionnées soit :

- Un budget de 10 000 \$ jusqu'à concurrence de 15 000 \$;
- D'affecter le poste # 02 11000 493 (Réception - Législation) au montant de 10 000 \$;
- D'affecter le poste # 02 70290 959 (Subvention Organisme Culture) et ce, au montant des dépenses dépassant le montant alloué dans l'affectation du poste # # 02 11000 493.

**314-09
2023**

4.8 - Vérification annuelle des pompes portatives et des camions incendie

Considérant que la MRC de L'Islet a transmis l'horaire pour la vérification des pompes portatives et des camions incendies pour l'année 2023-2024;

Considérant que la présence de deux (2) pompiers volontaires est souhaitable pour manipuler les pompes portatives et ce, en date du 26 septembre 2023;

EN CONSÉQUENCE,

- Proposé par: la conseillère Nancy Lamarre
- Appuyé par: le conseiller Gilles Chouinard

ET dûment résolu à la majorité des membres présents:

- D'accepter la proposition de la MRC de L'Islet pour la rémunération d'un pompier volontaire;
- De mandater Daniel Robichaud ou son substitut à être présent lors de la vérification.

**315-09
2023**

4.9 - Retour au travail en raison d'une journée / semaine - Lysiane Mercier

Considérant que Madame Lysiane Mercier, adjointe administrative / greffière-trésorière adjointe et en congé de maternité, a fait la demande de réintégrer son poste en raison d'une journée par semaine et ce, à partir de novembre;

Considérant que l'année fiscale se terminant au 31 décembre 2023, il serait opportun afin de procéder adéquatement à la fermeture de l'exercice financier, que l'adjointe administrative vienne porter main forte à sa remplaçante par interim, ;

EN CONSÉQUENCE,

- Proposé par: La conseillère Nancy Lamarre
- Appuyé par: La conseillère Lise Anctil

ET dûment résolu à la majorité des conseillers présents, d'accepter la proposition de Madame Lysiane Mercier et ce, effectif en date du mois de novembre 2023.

4.10 - Dépôt du Sommaire du Rôle d'évaluation foncière pour l'exercice financier 2024

La directrice générale dépose le "Sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour son exercice financier 2024" conformément à la *Loi sur la fiscalité municipale*, attesté par l'évaluateur agréé M. Carl Provencher. (2e exercice du rôle triennal)

4.11 - Dépôt de l'évaluation des employés municipaux par la directrice générale

La directrice générale dépose l'évaluation des employés municipaux.

4.12 - Dépôt d'un état de revenus et dépenses par la directrice générale

Dépôt par la directrice générale d'un état de revenus et dépenses afin de se sensibiliser aux prévisions budgétaires pour l'année 2024.

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

N'ayant aucune personne dans l'assemblée, il n'y a pas de période de questions.

**316-09
2023**

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par la conseillère Marylou Mercier et dûment résolu que la séance soit levée à 19: 40 heures.

Je, Claude Daigle, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Claude Daigle
Maire

Diane Gagnon
Directrice générale et greffière-trésorière